

Expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, « un espace est réservé dans le bulletin municipal à l'expression des conseillers municipaux ».

ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS

➔ La suppression de la TP plombe le budget des collectivités et des ménages

« C'est tout de même se foutre du monde », pouvait-on lire dans les journaux au sujet de la suppression de la taxe professionnelle. Le verbe est parlant et il faut le reconnaître emprunt de bon sens. Avec ces quelques mots, Alain Juppé, maire UMP de Bordeaux, traduisait haut et fort le sentiment partagé par une large majorité d'élus de gauche comme de droite. Annoncée le 5 février 2009, le Président de la République a réaffirmé le 20 octobre qu'il « ne céderait pas sur la suppression de la taxe professionnelle ». L'homme persiste au point d'agacer une large majorité des élus, dont certains de son propre camp, qui ne voient plus ici qu'un combat personnel et doutent fortement de la pertinence de la mesure. Car tous s'accordent sur ce point : c'est bien à une recentralisation du pouvoir que nous avons affaire et qui risque d'engendrer de fâcheuses conséquences pour l'autonomie financière et la stabilité des ressources des collectivités locales. Insérée dans une vaste et incompréhensible réforme des collectivités territoriales, la suppression de la taxe professionnelle prend ici la forme d'un nœud d'étranglement qui risque fort d'avoir raison du dynamisme des collectivités locales. Après avoir transféré aux collectivités les compétences de l'État sans moyens à la hauteur, le gouvernement prend aujourd'hui la décision de leur couper une de leurs principales ressources financières ! Annoncée de manière unilatérale et sans la moindre consultation préalable des élus locaux, pourtant premiers concernés, cette suppression de la taxe professionnelle représente une perte de plus de 28 milliards d'euros ! Alors qu'aucune solution sérieuse de remplacement n'est avancée par le gouvernement pour les ressources des collectivités locales, se pose la question des conséquences d'une telle mesure. Car, si cet impôt peut, à certains égards, paraître « idiot », il a le mérite de structurer fortement la vie économique et sociale des collectivités locales, principales instigatrices du développement urbain. Les répercussions concrètes sur la vie quotidienne des Français et sur l'organisation des services publics semblent d'ores et déjà préoccupantes. Aujourd'hui les ménages supportent 49 % de la fiscalité locale, avec ce projet de réforme, cette part passera à 73 % ! Ainsi par cette réforme, le gouvernement laisse le choix aux collectivités locales d'abandonner une large partie des services publics ou de faire peser le coût de la mesure sur les ménages... voire les deux ! Qu'advient-il demain de nos crèches, de la propreté urbaine, de nos écoles, du logement social, de l'embellissement et de l'aménagement de nos villes ? Cette réforme s'attaque une nouvelle fois aux communes, intercommunalités, départements et régions. Sous couvert du bon sens, le gouvernement procède à un véritable étouffement financier de nos collectivités locales à l'heure où leur renforcement semble plus que nécessaire pour répondre aux attentes de nos concitoyens. Plus qu'une manœuvre purement électorale, cette réforme est un véritable coup d'arrêt à la décentralisation du pouvoir. C'est pourtant d'une réelle et efficace réforme territoriale dont nous avons besoin. Une réforme qui ne doit avoir que pour seul objectif l'autonomie des territoires et non leur affaiblissement. L'objectif doit être de parfaire la décentralisation en renforçant la démocratie locale et en donnant aux collectivités les moyens de mener les politiques de proximité performantes qu'attendent les citoyens. Donnons enfin les moyens aux collectivités d'être aux avant-postes de l'action en faveur de l'ensemble de leurs concitoyens !

ÉLUS L'ÉCOLOGIE « LES VERTS »

➔ Ultimatum climatique : J-50

À l'initiative de Marcel Lefèvre, adjoint délégué à l'écologie urbaine, la ville vient d'adopter une motion la rendant signataire de l'ultimatum climatique, appel des principales ONG œuvrant pour le climat. Le climat est l'un des enjeux planétaires de ce siècle. La communauté scientifique internationale a fixé un impératif : stabiliser le climat à un niveau de réchauffement inférieur à 2 °C, sous peine de conséquences environnementales et humanitaires majeures pour l'ensemble de la planète. Dans la suite du protocole de Kyoto, se tiendra à Copenhague du 7 au 19 décembre prochain, le sommet de l'ONU où les États du monde entier ont le devoir de parvenir à un accord ambitieux pour enrayer l'inéluctable progression du dérèglement climatique. Dans ce contexte, la Ville de Dunkerque doit assumer pleinement son rôle, dans ses compétences, sur son territoire et en lien avec les grandes villes françaises et européennes, pour atteindre et dépasser localement les objectifs fixés dans le cadre de ces négociations internationales. Cette négociation internationale devra se traduire par des engagements forts, notamment de la part des pays industrialisés, qui ont une responsabilité historique et dont les émissions doivent impérativement décroître de 80 % d'ici 2050. Ces engagements des pays industrialisés incluent un effort important de solidarité pour l'adaptation des pays les plus vulnérables au changement climatique. Cette exigence, vitale pour la planète, est accompagnée d'une forte mobilisation citoyenne et associative, qui se traduit par de nombreuses initiatives dont l'appel « l'Ultimatum Climatique » (www.copenhague-2009.com), lancé par onze ONG françaises et adressé au président de la République, en vue de peser sur l'engagement de la France dans les négociations de Copenhague. Signez cet appel !

Nouveau site internet, nouvelle adresse : <http://nordlittoral.lesverts.fr/>
Nous écrire : Les Verts de la région dunkerquoise - 27 rue du Maréchal
French 59140 Dunkerque. Tél. 03 28 26 59 78.

ÉLUS COMMUNISTES

➔ Des paroles pour ceux qui travaillent du sonnant et trébuchant pour les profits !

Nicolas Sarkozy vante désormais dans les mots le modèle social Français qu'il détruit morceau par morceau avec son gouvernement. La crise du système capitaliste est passée par là. **Mais dans les faits, que propose-t-il ?** D'accélérer dans la même direction : précarité, flexibilité et temps partiel, recul de l'âge de la retraite, chasse aux dépenses publiques, aux services publics et aux « niches sociales », c'est-à-dire aux protections des salariés, non remplacement des départs en retraites, suppression de moyens et d'emplois dans les collectivités locales, rupture des principes d'égalité, mise en concurrence et privatisations dans l'éducation et la formation, nouveaux cadeaux aux patrons (suppression Taxe Professionnelle), nouveaux impôts pour le grand public (Taxe Carbone).

Quant aux salaires, au pouvoir d'achat et à la lutte contre le chômage, c'est un silence assourdissant, sauf ce cri du cœur Présidentiel « **le travail doit être justement considéré, les actionnaires justement rémunérés** ».

Tout est dit.

C'est une politique entièrement tournée contre le monde du travail, uniquement destinée à accroître toujours plus le soutien de l'État aux rendements financiers du capital, on voit ce que cela donne depuis maintenant dix mois. La croissance va reculer de 3,5 % en 2009 et l'Unedic annonce 595 000 chômeurs de plus cette année. Continuer dans cette voie est une folie. Cette politique ne fera que nous enfoncer dans la crise sociale, démocratique, écologique que nous traversons, au lieu de nous en sortir. Le Président promet des consultations mais pour lui, tout est déjà décidé. Contrairement à ce qu'il prétend, la droite UMP n'a reçu aucun « feu vert » dans les urnes le 7 juin pour accélérer cette politique. C'est même le contraire. La réalité des chiffres, c'est qu'un Français sur dix seulement a voté pour les listes UMP le 7 juin.

67 rue de l'Amiral Ronarc'h, Dunkerque - Tél. 03 28 66 33 22 -
Fax 03 28 66 33 16 - <http://dunkerque.gauchepopulaire.fr/> - particom@free.fr.

ÉLUS RADICAUX DE GAUCHE

➔ La fin de l'année est une période difficile pour les collectivités territoriales et les municipalités. En effet, c'est un moment d'appréciations, de décisions, de validations des actions, d'estimations de leur coût et de programmations pour l'année suivante donc d'examen des budgets.

Rappelons que, contrairement à l'État qui se permet des déficits colossaux, les communes et collectivités doivent présenter un budget en équilibre. Pourrons nous réaliser nos projets ? Aurons nous les ressources nécessaires sans faire peser sur les ménages une augmentation inconsidérée des impôts ?

Le gouvernement actuel et son seul chef ne nous facilitent pas la tâche. Sous prétexte de réformes urgentes ou déclarées telles, ils négligent l'examen sérieux des projets qu'ils présentent ainsi que les conséquences de l'application de ces textes, ce qui les amènent parfois à revoir leur copie, mais si peu.

La suppression de la Taxe professionnelle, source essentielle des revenus des collectivités ne sera compensée que pour une année et conduira à une augmentation des impositions locales. La Taxe Carbone sous une apparence de bonne foi pénalisera les citoyens alors que les industries polluantes verront leurs cotisations très allégées.

Toutes les institutions, associations responsables, sauf le MEDEF évidemment, sans parler de nombreux responsables politiques sont contre la formulation présentée.

Ne parlons pas du « bouclier fiscal » de la chasse aux « migrants », des modalités de votes « aménagés » pour les futurs conseillers territoriaux, des deux nouveaux fichiers policiers, tout cela est inquiétant et se situe très loin des difficultés quotidiennes des citoyens. Nous avons déjà supprimé la Monarchie absolutiste : il faudra recommencer.

Pour contact : Jacques Willem, résidence Guynemer, 2 rue Jean Delvallez, 59140 Dunkerque.

ÉLUS MOUVEMENT RÉPUBLICAIN ET CITOYEN

➔ Les Français sont patriotes : vive la République et vive la France !

Alors qu'Eric Besson veut organiser dans le pays "un grand débat" sur l'identité nationale, voilà que le journal Le Parisien, Aujourd'hui en France sort un sondage sur la question. Et oh surprise on y apprend que les Français sont très attachés à langue française (80%), à la République (64%) au drapeau tricolore (63%), à la laïcité (61%), au services publics (60%), à "La Marseillaise" (50%-77% si on rajoute les 27% qui ont répondu "assez important"), l'accueil des immigrés (42%-73% avec "assez important"). Mais ne soyons pas dupes : l'UMP doit continuer de séduire l'électorat du Front National et semer le trouble à gauche à quelques mois des élections régionales. Nous avons toujours considéré au MRC que la Nation est le cadre de la démocratie. Oui nous sommes des patriotes républicains. Car la Nation est le lieu où peut s'exercer la souveraineté du Peuple. Et il n'y a pas de liberté sans souveraineté. C'est aussi le lieu de la Fraternité et l'outil de l'internationalisme. "Un peu d'internationalisme éloigne de la patrie et beaucoup y ramène" disait Jaurès. Le patriotisme, la Nation, ne sont pas la guerre, il ne faut pas les confondre avec le nationalisme qu'il faut combattre. Et Jaurès encore, parlait de la nécessité d'organiser "les noces de la nation et de la classe ouvrière" pour que la République puisse être sociale. Pour nous l'identité nationale se confond avec la République et la citoyenneté. N'oublions pas les soldats de l'An II et leur cri "Vive la Nation". N'oublions pas 1830 et sa révolte populaire, ainsi que 1848 et le "Printemps des Peuples", 1870 Louise Michel et la Commune de Paris, 14-18, 1939-1945. N'oublions pas la Résistance et ses dizaines de milliers de Martyrs dont beaucoup sont tombés en criant "Vive la France" en chantant "La Marseillaise" ou "L'Internationale".

Pour contact : www.claudenicole.fr

ÉLUS LES ALTERNATIFS

➔ Débat sur la TPU le 10 novembre

Nous sommes tous concernés par la suppression de la TPU. Nos impôts locaux vont forcément augmenter. Allons-nous l'accepter ?

Discutons en ensemble à l'occasion d'un débat que nous organiserons le 10 novembre à 18 h au 25 rue de la Paix à Dunkerque. en présence de : Pierre Laporte, Vice Président du Conseil général de Seine Saint Denis, maire adjoint de Tremblay en France. (93) Jean Claude Moret, conseiller municipal délégué au logement à Grande Synthe. Cindy Bignardi, conseillère municipale déléguée à la fonction publique à Dunkerque. Un autre débat aura lieu le 8 décembre à 18 h sur le thème du logement. Pour nous permettre d'organiser au mieux les débats, merci de bien vouloir nous informer de votre présence soit par courrier envoyé au 25 rue de la Paix 59140 ou à l'occasion de nos permanences les samedis matins 10h30 à 12 h et les mercredis de 17 h à 19 h, soit par mail à l'adresse suivante : lalternatifs@laposte.net, soit par téléphone au 06 28 62 46 02.

Pour tous contacts, écrire ou passer le samedi matin au 25 rue de la Paix à Dunkerque.

Expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, « un espace est réservé dans le bulletin municipal à l'expression des conseillers municipaux ».

ÉLUS « ENSEMBLE POUR DUNKERQUE »

➔ Bien chère ville!

Dans son édition d'octobre 2009, le mensuel Capital (n° 217) publie un palmarès de la pression fiscale concernant les 450 plus grandes villes du pays. Dunkerque y figure royalement à la 24^e place! C'est une des villes les plus chères de France où l'impôt moyen des foyers ne bénéficiant pas d'exonérations - exonérations totales ou partielles accordées par l'État - atteint 1 688 €, soit 5 % de plus qu'en 2008.

Cet impôt moyen dunkerquois est l'addition du montant des taxes foncières (807€) et d'habitation (881€) réellement acquittées par les habitants et prend en compte les sommes versées par l'État pour compenser les exonérations accordées aux contribuables.

L'étude de la revue Capital a encore le mérite de montrer clairement combien d'argent revient aux trois grands bénéficiaires des taxes locales que sont la commune (en l'occurrence 1265€ soit + 3,4 % par rapport à 2008), le département (375€ soit + 14,8 % sur 2008) et la région (+ 50€ soit + 4,2 % en un an).

Millefeuille administratif

À l'heure où la réforme des collectivités territoriales fait couler beaucoup d'encre, un petit rappel n'est pas superflu: la France compte 26 régions, 102 départements, 36 682 communes (certaines n'ayant qu'un ou deux habitants!) et 18 504 groupements de communes. Cet empilement est géré par 1 880 conseillers régionaux, 4 037 conseillers généraux, 514 000 conseillers municipaux et 85 000 délégués d'intercommunalités.

Démocratie participative

À la fin du mois de juillet, les cyclistes ont constaté, en l'absence d'information préalable, la mise en œuvre soudaine de nouvelles conditions de circulation des vélos sur la digue: exclusivement sur la partie jusqu'ici réservée aux voitures et dans les deux sens. Nous avons évoqué le problème dans le « DK Mag » de septembre. Mais dans « Dunkerque quartiers », on apprenait que cette décision émanait de la commission extra-municipale de circulation « en concertation avec le conseil communal de Malo ».

Certes, des solutions pour améliorer la circulation des vélos avaient été présentées en commission et les délégués avaient mis l'accent sur les exigences de sécurité, d'information et de signalisation... mais sans effet apparent! Au-delà de l'appréciation négative que nous portons sur la solution mise en œuvre, les délégués communaux sont en droit de s'interroger sur la réalité de la démocratie participative: celle-ci se réduirait-elle à leur donner de l'information, à les écouter poliment pour ensuite faire tout autre chose avec le pseudo-consensus du conseil communal?

Ondes électromagnétiques

Il est question d'installer une antenne relais sur la digue de Malo. Au dernier conseil municipal, nous avons tenu à rappeler qu'en l'absence de preuves formelles sur la nocivité de telles ondes, le principe de précaution devrait s'appliquer.

Un cœur d'agglomération

Le projet de la mairie qui est de rénover le centre-ville est apparemment séduisant. Oui mais, cela va perturber le marché, la circulation, le stationnement pendant un temps indéterminé. Alors essayons de réfléchir ensemble à la meilleure solution possible pour faire le moins de mécontents. Nous avons invité la mairie à nous associer à cette réflexion. Rappelons au passage que nous avons pro-

posé, lors de la campagne électorale, de réutiliser le « lycée Benjamin Morel » pour en faire des logements d'étudiants. Dunkerque en manque cruellement.

Bientôt la taxe carbone

Le montant de la taxe carbone sera reversé dès février 2010 aux particuliers et aux entreprises sous forme de baisses d'impôts ou de chèques verts. Les Français qui auront modifié leur comportement en consommant moins d'hydrocarbures bénéficieront d'un bonus et réduiront leur facture énergétique. La TC ne vise que les énergies fossiles polluantes comme l'essence, le diesel, le gaz, le fioul, le charbon. L'électricité en est exclue car sa production émet très peu de CO₂.

La Suède, le Danemark, la Grande-Bretagne appliquent déjà cette taxe depuis les années 1990 et d'autres pays européens, dans le cadre du « paquet climat-énergie », s'engagent dans cette voie.

Liste « Ensemble pour Dunkerque avec Jacqueline Gabant »
12 place du Palais de Justice 59140 Dunkerque, tél. 06 08 61 85 23

ÉLUS « DUNKERQUE, DEMAIN, AVEC VOUS »

➔ Les violons de l'automne

L'arrivée des feuilles d'impôts dans les foyers dunkerquois assombrit nos ciels flamands encore plus vite que le changement d'heure. Cette année, ces feuilles d'impôts sont bien conséquentes, mais il faut s'attendre à pire pour les prochaines; deux raisons pour cela: la suppression programmée de la taxe professionnelle préconisée par l'actuel gouvernement pour « alléger les charges des entreprises ». On y substituera une « taxe carbone » encore mal définie. « Sarkozy se fout de nous! » fulmine dans la presse Alain Juppé, ancien Premier ministre UMP: il a raison. On retire aux collectivités locales les 3/4 de leurs moyens financiers destinés à l'investissement, dans les entreprises locales. Dans un an, qui paiera la différence et verra grimper le montant de ses impôts?...vous et moi! Merci Monsieur Sarkozy! Pendant ce temps, le Président augmente les « frais de bouche » de l'Élysée (20 millions d'euros/an) et prétend diminuer le nombre d'élus de 6000 à 3000 (moins 20 millions d'euros)!!!

La deuxième raison est que plusieurs grands projets urbanistiques sont programmés depuis un certain temps par la CUD et la Mairie... Sur quels financements? C'est la grande question. La municipalité engage les finances de notre cité dans des projets en cascade sans doute admirables (centre-ville, piscine, patinoire, bowling, etc.), dans le béton. Est-ce le plus urgent? Le Dunkerquois subit une crise industrielle et économique sans précédent (+12% de chômage): ne faudrait-il pas concentrer nos forces vives sur des projets économiques innovants, créateurs d'emplois, sur des déplacements urbains viables, sur l'environnement, sur le traitement actif des problèmes de santé qui minent l'agglomération. Par exemple, le taux de mortalité du diabète sucré, est, à Dunkerque, presque le double de la moyenne nationale (France: 100, NPDC: 163, CUD: 198,3, résultats de l'ORS 2009). Faire du béton ne suffit pas à améliorer notre ville, c'est une vision à courte vue: c'est dans l'homme qu'il faut surtout investir. Il y a urgence!

Édith Varet et Pierre Yana, conseillers municipaux MoDem
33-35 rue des Sœurs Blanches, Dunkerque. Tel: 06 10 26 26 05.

ÉLUS « LE DÉFI DUNKERQUOIS »

➔ Clandestins: le trafic des humains

Eymery l'avait dit en conseil CUD du 2/7/2009: ce n'est ni la guerre ni les persécutions qui les amènent ici, mais bien une migration économique. Lioret, le réalisateur du film Welcome, le confirme: « Les vrais passeurs sont en Afghanistan, (...) qui donnent 3000 euros aux gamins et leur disent « en Angleterre, tu travailleras dur, tu nous rembourseras 10000 euros. Sinon, ta famille... » (Voix du Nord du 24/9/2009). Donc l'aide et le soutien des « bonnes consciences » relèvent de la complicité dans ce trafic.

Clandestins: l'effet pot de miel

Le ministre gesticule, les policiers arrêtent et relâchent aussitôt comme les Shadocks pompaient sans fin, un charter s'envole avec 3 passagers, les agressions de chauffeurs de camion se multiplient, on ferme des aires d'autoroute... et le nombre de clandestins est multiplié par 2 en un an. Le contribuable français vide ses poches pendant que les passeurs s'en mettent plein les poches. Merci les « bonnes consciences » qui facilitent le trafic des êtres humains: effet pot de miel garanti.

Violence et multirécidiviste

Régulièrement les « bonnes consciences » nous disent: « Il est malade. » Régulièrement de nouvelles victimes, le plus souvent des enfants, sont mortes ou brisées à vie, comme leur famille. 40 ans de prison, de procès pour Évrard: des millions d'euros à la charge du contribuable. Merci les « bonnes consciences » qui persistent à refuser la peine de mort ou la castration au prix de combien de victimes!

Délinquance: l'effet pot de miel

Toute société qui renonce à punir ceux qui ne respectent pas ses lois est condamnée à l'augmentation de la délinquance et sacrifie toujours les plus faibles.

« La galère des jeunes » titre récent de la Voix du Nord

Merci les « bonnes consciences » pour tout l'argent gaspillé pour les délinquants, les pervers et le trafic des êtres humains. Ce qui est donné aux uns est toujours pris aux autres.

10 rue Jean Bart - 59140 Dunkerque - <http://defidunkerquois@gmail.com>.

ÉLUS « LUTTE OUVRIÈRE »

➔ Ne pas faire les frais de la crise du capitalisme

La crise de l'économie capitaliste continue et s'aggrave. La spéculation boursière et financière a repris en grand. Elle connaîtra le même effondrement que celle des subprimes en septembre 2008. Pendant ce temps, les annonces de fermetures d'entreprises se multiplient, comme celle de Rexam à Gravelines. Les travailleurs qui conservent encore leur travail ne savent pas pour combien de temps. Leur pouvoir d'achat est écrasé par le blocage des salaires, par les périodes de chômage partiel, sans parler des prélèvements en hausse, comme celui du forfait hospitalier. La crise actuelle et ses conséquences catastrophiques pour les salariés, les chômeurs et les retraités, montrent que la classe dirigeante est incapable de diriger l'économie. La seule perspective pour les travailleurs, c'est de soumettre les entreprises et les banques au contrôle de la population. Cela permettra de voir que beaucoup d'entreprises ont les moyens de payer, et qu'on peut imposer l'interdiction des licenciements et le partage du travail entre tous sans perte de salaire.

Pour contacter Jacques Volant: 06 13 56 19 78.

Permanences des adjoints

sur rendez-vous

◆ Hôtel de ville

- Alain Vanwaefelghem (Premier adjoint, finances) : 03 28 26 27 77.
- Gracienne Damman (Relations internationales) : 03 28 26 26 45.
- François Liber (Santé, prévention) : 03 28 26 26 45.
- Joëlle Crockey (Éducation, petite enfance) : 03 28 26 27 61.
- Marianne Nouveau (Culture, lecture publique) : 03 28 26 26 45.
- Vincent Leignel (Urbanisme) : 03 28 26 26 18.
- Marie-Noëlle Loger (Animation, Fêtes) : 03 28 26 27 21.
- Patrice Vergriete (Sports) : 03 28 26 25 19.
- Zoë Carré (Promotion de l'égalité et des Droits de l'Homme, lutte contre les discriminations) : 03 28 26 25 99.
- Claude Nicolet (Aide au développement) : 03 28 26 27 77.
- Anne-Marie Dubreucq (Qualité du Service public, observatoire du pouvoir d'achat) : 03 28 26 27 77.
- Daniel Lemang (Démocratie locale, débat de société, rapporteur du budget) : 03 28 62 70 28.

◆ Maison de l'Armateur

- 03 28 26 26 20 ou 03 28 26 26 22 ou 03 28 26 26 84.
- Marcel Lefèvre (Écologie urbaine, voirie et éclairage public).
- Wulfran Despicht (Affaires sociales, logement et politique foncière) : 03 28 26 25 89.
- Salim Draï (Nouvelles technologies de l'information et de la communication).
- Marie Fabre (Insertion).
- Philippe Wagemacker (Citoyenneté, affaires militaires, anciens combattants, sécurité publique).
- Jacques Willem (Marchés publics)
- Jeanne Becquet (État civil, commissions de sécurité et d'accessibilité).
- Claudine Ducellier (Déplacements urbains).
- Jo Dairin (Affaires économiques et portuaires, professions libérales, artisanat et commerce).
- Karima Mahroug (Cultures urbaines).
- Bernard Dormaël (Jeunesse et vie étudiante, enseignement supérieur).
- Louardi Boughedada (Politique de la ville et rénovation urbaine).

◆ CCAS

- Fabrice Baert (Animation des personnes âgées) : 03 28 58 93 87.